



BON RETOUR EN CLASSE

Dans ce numéro :

Heures d'ouverture des bureaux	2	Invitation Proche aidants	13
Calendrier	3	SSIRMRCB	14
Horaire des messes	4	Attention nous sommes de retour	15
Avis public	5	Sûreté du Québec	16
Nouvelles municipales	6-7	Aide médicale à mourir	17
Communiqué du comité du centenaire	8	Cartes d'affaires et publicités	18
Gagnant concours sur la Route fleurie	9-10-11	Cartes d'affaires et publicités	19
Message des inspecteurs en bâtiment	12	Numéros d'urgence	20



Le Clocher

Heures d'ouverture de vos services

Municipalité

Lundi 9h00-12h00 13h00-16h30

Mardi 9h00-12h00 13h00-16h30

Mercredi 9h00-12h00 13h00-16h30

Jeudi 9h00-12h00 13h00-17h30

Vendredi : Bureau fermé

Informations: 819-283-2506

Fax: 819-283-2029

Bureau de poste

Lundi: 10h30-12h30 14h00 à 15h30

Mardi: 10h30-12h30 14h00 à 15h30

Mercredi: 10h30-12h30 14h00 à 15h30

Jeudi : 10h30-12h30 13h30 à 17h30

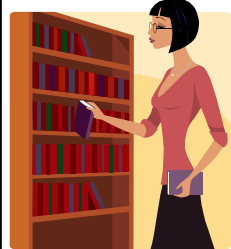
Vendredi: 10h30-12h30 14h00 à 15h30

Informations : 819-283-2957

Inspecteur en bâtiment

MRC Bécancour Tous les jours de

9h à 16h au **819-298-3300**



**HEURES D'OUVERTURE
DE LA BIBLIOTHÈQUE
LE MERCREDI SOIR
DE 19H00 À 20H30**

Rédaction et mise en page:

Caroline Simoneau, Lise Lavigne

Collaboratrices

Noëlla Blanchette, Céleste Simard

Publicité:

- ⇒ Rubrique de souhaits avec ou sans photo: Gratuit
- ⇒ Article à vendre: résident : 2.50\$
Non-résident : 3.50\$
- ⇒ Cartes d'affaires (Annuellement):
 - 35,00\$ pour les résidents
 - 50.00\$ pour les non-résidents
- ⇒ 1/2 page (Annuellement):
50,00\$ pour les résidents
70,00\$ pour les non-résidents
- ⇒ Une page: 20,00\$
- ⇒ Une demi-page: 10.00\$

Date de tombée: le 15 de chaque mois

Parution: vers le 1er de chaque mois

Abonnement:

Le journal est publié mensuellement sauf pour le mois de juillet. Il est distribué gratuitement dans tous les foyers de Lemieux.

Si vous demeurez à l'extérieur ou désirez l'offrir à quelqu'un, le tarif d'abonnement est de 23.00\$ annuellement.

Pour nous joindre:

Journal Le Clocher,
530 de l'Église, Lemieux, Qc, G0X 1S0.

Téléphone: 819-283-2506

Courriel: info@municipalitelemieux.ca

Il nous fera plaisir de recevoir vos suggestions et commentaires.



Septembre						
				1 Jérémy Paré	2	3
4	5 Laurent Ladouceur Fête du travail	6 Steve Rouleau 	7 Kessy Lessard Christine Champagne	8 Nancy Fortin	9	10
11	12 Séance du conseil à 20h	13 	14	15 Steve St-Pierre	16	17
18 Sandie Hamel	19	20 Xavier Leclerc 	21 Ariane Thibault	22	23 Jocelyn Guillemette Francine Thibeault automne	24
25	26 Gaétan Chauvette	27 Claude Fortin	28	29 Gisèle Montpas Pierre Brunelle	30 Christian Pépin	



Informations de la Paroisse St-Jean-Paul II:

Messes à l'église de Lemieux pour les paroisses de Lemieux et Ste-Marie



HORAIRE DES MESSES

SEPTEMBRE 2022

DIMANCHE 11 septembre 10h30	ADACE	
DIMANCHE 25 septembre 10h30	Denis Côté Cécile Riendeau Blanchette Félicien Côté Mario Blanchette Armand Blanchette Pour les démunis Servants de Messe: Marielle Turmel Gilles Fortin	Offrandes aux funérailles Offrandes aux funérailles Offrandes aux funérailles Noëlla et Yvon Blanchette Laurette et Marjolaine Côté Anonyme

Lampes du sanctuaire

Semaine commençant le 4 septembre

Francis Côté

Semaine commençant le 11 septembre

Noëlla Blanchette

Semaine commençant le 18 septembre

Madeleine B. Blanchette

Semaine commençant le 25 septembre

À St-Antoine par Marie- Andrée

Je suis en pénurie de lampes du sanctuaire.... Il ne m'en reste plus que 3

**DOMAINE DE LA BUTTE**

Natalie Bétit

355, rang 11
St-Louis-de-Blandford, Qc
G0Z 1B0Tél.: 819 367-2689
819-367-2198
labutte@hotmail.ca
www.labutte.ca

LOCATION DE SALLE/CHALET POUR DES GROUPES

- En plein bois
- Grande salle
- Dortoirs
- Lac Privé
- Sentiers
- Jeux
- Aires de feu
- Camping
- Repas
- Abri-cuisine
- Ferme de cerf rouge

OUVERT À L'ANNÉE
RÉUNION
FÊTE
MARIAGE
CAMP
FORMATION

ADRESSE GPS : Chemin de la Butte. Lemieux

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LEMIEUX

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la municipalité de LEMIEUX

AVIS PUBLIC vous est donné par la soussignée Caroline Simoneau, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Lemieux, qu'à la séance régulière du conseil municipal tenue le 01 août 2022, il a été déposé un projet de règlement le numéro 2022-10 modifiant le règlement portant le numéro 2022-03 concernant l'adoption du règlement modifiant le règlement du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux. Le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux sera adopté lors de la séance régulière tenue au 526, rue de L'Église à Lemieux le 12 septembre 2022 à 20h00.

Résumé du règlement :

Les principales valeurs de la municipalité et des organismes municipaux énoncées dans ce code d'éthique et de déontologie sont :

- 1 l'intégrité des membres de tout conseil de la municipalité;
- 2 l'honneur rattaché aux fonctions de membre d'un conseil de la municipalité;
- 3 la prudence dans la poursuite de l'intérêt public;
- 4 le respect et civilité envers les autres membres d'un conseil de la municipalité, les employés de celle-ci et les citoyens;
- 5 la loyauté envers la municipalité;
- 6 la recherche de l'équité.

Les valeurs énoncées dans le code d'éthique et de déontologie doivent guider toute personne à qui il s'applique dans l'appréciation des règles déontologiques qui lui sont applicables.

Les règles prévues au présent code d'éthique et de déontologie ont pour objectifs de prévenir, notamment :

- 1 toute situation où l'intérêt personnel du membre du conseil peut influencer son indépendance de jugement dans l'exercice de ses fonctions;
- 2 le favoritisme, la malversation, les abus de confiance ou autres conduites;
- 3 toute conduite portant atteinte à l'honneur et la dignité de la fonction d'élu municipal;
- 4 le membre du conseil doit se conduire avec respect et civilité;
- 5 le membre du conseil doit se conduire avec honneur;
- 6 conflits d'intérêts;
- 7 réceptions ou sollicitation d'avantages;
- 8 le membre du conseil ne doit pas utiliser des ressources de la Municipalité ;
- 9 renseignements privilégiés ;
- 10 après-mandat;
- 11 annonce lors d'une activité de financement politique.

Tout intéressé peut consulter le règlement au bureau municipal situé au 530 de l'Église, Lemieux, Qc G0X 1S0 de l'Église, Lemieux, selon les heures normales de bureau. Donné à Lemieux, ce 3^e jour du mois d'août 2022.

Caroline Simoneau,
Directrice générale et greffière-trésorière.



LES NOUVELLES MUNICIPALES

COMPTES DU MOIS

Les comptes, du mois de juillet au montant de 47 739.09 \$ ont été acceptés pour paiement.

RAPPORT DES PERMIS DE CONSTRUCTION

Juillet: Valeurs déclarées: 17 900 \$

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

AVENIR DU CENTRE MULTISERVICES DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CLSC) DE FORTIERVILLE

CONSIDÉRANT QUE le Centre multiservices de santé et de services sociaux (CLSC) de Fortierville subira des coupures de services au centre d'urgence, à partir du 1^{er} juin prochain, entraînant une coupure de 4 heures quotidiennement, dont le nouvel horaire estival établi de 20 h à 8 h;

CONSIDÉRANT QUE cette décision serait, entre autres, basée selon les clauses administratives propres au fonctionnement des centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux, le CLSC de Fortierville ne pourrait plus bénéficier de la procédure de fonctionnement « médecins dépanneurs » visant à maintenir le service d'urgence lors de manque d'effectif médical dans un établissement, car le service d'urgence n'est plus de 24 heures;

CONSIDÉRANT QUE ne pouvant plus bénéficier des médecins dépanneurs, il y aura forcément des manques dans l'horaire estival des médecins au CLSC de Fortierville;

CONSIDÉRANT cette décision entraîne de nombreux questionnements et inquiétudes face à l'avenir du service d'urgence de ce centre;

SUR PROPOSITION DE Madame Myriam Bourgault;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS de demander un décret ministériel en urgence, afin de pallier cette nouvelle coupure de services au sein du CLSC de Fortierville et de maintenir le service des médecins dépanneurs à cette urgence, malgré le fait qu'elle ne soit pas ouverte 24 heures / 24.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE (SUITE)

NUISANCE TONTE DE PELOUSE

Les membres présents demande d'envoyer une lettre pour non-respect du règlement général harmonisé 2019-03 Nuisances art. 21 Broussailles, mauvaises herbes et végétations aux personnes concernées.

MMQ RISTOURNE 2021

La Mutuelle des Municipalités du Québec a versé pour l'année 2021 une ristourne de 303.00\$ à la Municipalité de Lemieux et depuis qu'elle est membre un montant totalisant de 13 753.00\$.

NICOLET SERVICES ADMINISTRATIFS ET TRÉSORERIE

Les états des résultats au 31-12-2021 de la cour municipale de la Ville de Nicolet s'explique par le fait que les revenus sont plus élevés que les dépenses. Par conséquent la facturation 2021 et des montants qui sont remboursables en guise d'amendes et de frais à la Municipalité de Lemieux pour un montant de 283.26\$

RECOMMANDATION À LA SUITE DU RAPPORT D'INSPECTION DES BATIMENTS MUNICIPAUX

Suite de la visite e la Mutuelle du Québec voici les recommandations :

- Caserne : branchement inadéquat
- Parc: de retirer le module de jeu trapèze qui est non conforme
- Église : remplacer tout raccordement avec des rallonges
- Salle des fournaies : ajout de couvercles aux boîtiers électriques

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 2022-10 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE #2022-03 DES ÉLUS MUNICIPAUX

ACHAT D'UN MICRO À MAIN SANS FIL GEMINI

Autorisation de l'achat d'un micro à main sans fil Gemini au montant de 86.90 taxes non-incluses



LES NOUVELLES MUNICIPALES

URBANISME

DEMANDE POUR UN LOGEMENT INTERGÉNÉRATIONNEL 547 DE L'ÉGLISE

Les membres présents ont accepté la demande pour un logement intergénérationnel.

ÉGOUTS ET ASSAINISSEMENT

RAPPORT D'INSPECTION DE LA FIRME GBI CONCERNANT L'ANALYSE D'INFILTRATION D'EAU.

CONSIDÉRANT QUE le rapport d'inspection de la Firme GBI n'a révélé aucun problème majeur dans tout le système d'égout;

CONSIDÉRANT QU'il y a certaines variables à éliminer tel que :

Réinstaller la flotte de démarrage à l'élévation proposée dans la conception du poste de pompage afin d'éviter la stagnation d'eau dans le réseau;

Nettoyage de la conduite entre le poste de pompage et le regard RS-2 est également recommandé afin de faciliter l'écoulement de l'eau vers le poste de pompage;

Le colmatage des joints dans le regard RS-6 peut être fait afin d'arrêter l'infiltration dans celui-ci.

Sur proposition de Monsieur Martin Blanchette, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'effectuer les correctifs nécessaires pour éliminer les variables.

VOIRIE

SOUSSION PAVAGE VEILLEUX - COUCHE DE CORRECTION RG DU DOMAINE

Il est résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder le contrat de la couche de correction dans le Rang du Domaine à Pavage Veilleux pour le montant de 19 992.00\$ taxes non-incluses.

SOUSSION PAVAGE VEILLEUX SCELLEMENT DES FISSURES

Les membres du conseil accorde le contrat à Pavage Veilleux pour le scellement des fissures des chemins dans la municipalité au montant de 8 000.00\$ taxes non-incluses

TRAVAUX RECHARGEMENT RANG DE L'ÉGLISE NORD

Il est résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser que le surplus de 74 Tonnes de pierre 0 ¾ soit étendu dans le Rang de la Belgique.

CANADIEN NATIONAL - TRAVERSE RANG DU DOMAINE ET RANG DE LA RIVIÈRE

Considérant que les traverses du chemin de fer sur la Rang du Domaine 58.92 DRUMMONDVILLE et le Rang de la Rivière 61.83 DRUMMONDVILLE sont endommagées et dangereuses à traverser;

Sur proposition de Monsieur Léo-Paul Côté, il est résolu à l'unanimité des membres présents de demander au Canadian National d'améliorer les traverses du chemin de fer sur le Rang du Domaine 58.92 DRUMMONDVILLE et du Rang de la Rivière 61.83 DRUMMONDVILLE pour la sécurité des citoyens.

BIBLIOTHÈQUE

ABOLITION DES FRAIS DE RETARD À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

CONSIDÉRANT que la municipalité de Lemieux souhaite favoriser l'accessibilité des services de la bibliothèque municipale à tous ses citoyens;

CONSIDÉRANT que des avis de courtoisie et de retard continueront d'être envoyés aux usagers et que la gestion des emprunteurs retardataires continuera d'être effectuée sur une base hebdomadaire ;

Il est proposé par Monsieur Martin Blanchette, et résolu à la majorité d'autoriser l'abolition définitive des frais de retard pour les abonnés de la bibliothèque municipale.

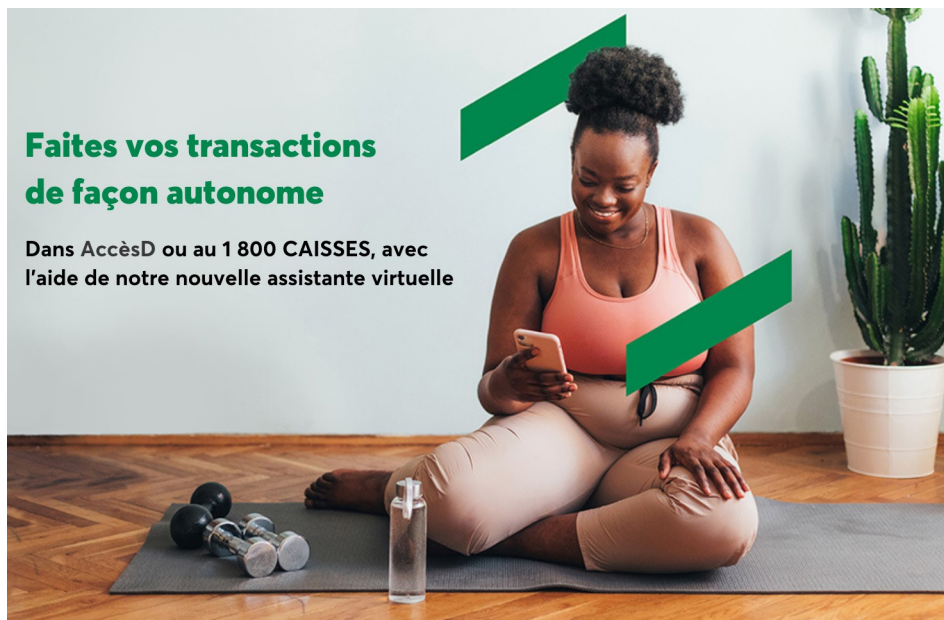
COMMUNIQUÉ SPÉCIAL

Prenez note que le Comité du centième vous réserve un numéro inédit de la fabuleuse journée du 20 août 2022. Même le soleil était dès nôtres.

Merci à tous ceux qui ont participé sans vous cet événement n'aurait tout simplement pas eu lieu.

Faites vos transactions de façon autonome

Dans AccèsD ou au 1 800 CAISSES, avec l'aide de notre nouvelle assistante virtuelle

**Faites-en l'essai !**desjardins.com

819 298-2844 | 1 800 CAISSES

 **Desjardins**

Le Comité des Loisirs est fier de vous dévoiler les gagnantes du concours de la route fleurie du centenaire. Un grand merci à notre commanditaire Jardinerie Fortier ainsi qu' à toutes les participantes.

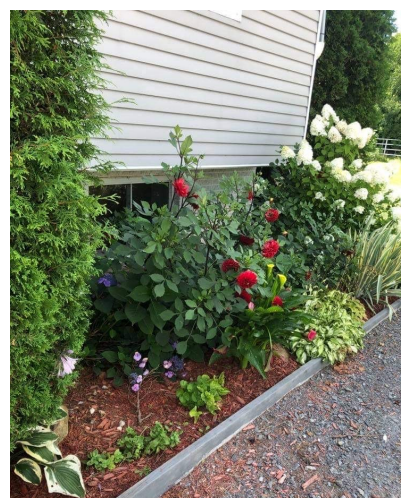


Le premier prix (à gauche) une carte cadeau de 50.00\$ fut remis à Madame Ariane Thibault

2ième prix une carte-cadeau de 40.00 \$ à Madame Charline Boudreau

3ième prix une carte-cadeau de 25.00\$ à Madame Manon Ruel

4ième prix une carte-cadeau de 25.00\$ à Madame Madeleine Chauvette



Nos participants en photos...



Nos participantes en photos...





Effectuer une demande de permis / certificat

Important

Nous vous invitons à déposer vos demandes de permis ou de certificats, au moins 30 jours avant le début de vos travaux. Ce délai est essentiel pour permettre aux inspecteurs d'effectuer les recherches nécessaires à l'analyse de conformité de votre projet.

Un permis est nécessaire pour :

- ✓ construire / rénover / démolir un bâtiment;
- ✓ installer une piscine / spa;
- ✓ installer un équipement sanitaire (fosse septique, champs d'épuration).

Sachez qu'il est possible qu'un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale s'applique, informez-vous auprès de vos inspecteurs.

Des dispositions particulières s'appliquent dans les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain, prenez le temps de faire les vérifications auprès du service d'inspection le plus tôt possible.

Un certificat est nécessaire pour :

- ✓ abattre et/ou plantation d'un arbre;
- ✓ déplacer une construction

- ✓ changer l'usage d'un bâtiment ou d'un terrain;
- ✓ aménager un stationnement commercial;
- ✓ installer une enseigne ou un panneau-réclame;
- ✓ implanter une clôture, une haie ou aménager un mur de soutènement;
- ✓ aménager une aire de chargement/déchargement;
- ✓ effectuer des travaux dans la bande riveraine d'un cours d'eau;
- ✓ procéder au captage d'eau souterraine (puit);
- ✓ etc.

Le coût du permis est de 15 \$. La facture vous sera acheminée par la municipalité dès la réception du permis délivré par le service d'inspection de la MRC.

Les permis ont une durée d'une année, renouvelable sur demande avant échéance du terme, vous pouvez demander une année supplémentaire au besoin, sans frais.

Vos inspecteurs en bâtiments et gestion des nuisances

- Amélia Croteau
- Christian Soucy
- France Légaré

Communiquez avec nous au : 819 298-2070

****MISE EN GARDE :** Le présent document est un instrument d'information. Son contenu ne constitue aucunement une liste exhaustive des règles prévues aux règlements d'urbanisme. Il demeure la responsabilité du requérant de se référer aux règlements d'urbanisme ainsi qu'à toutes autres normes applicables.

Municipalité de Lévis

INVITATION

Venez rencontrer l'Association
des personnes proches aidantes

- Qu'est-ce qu'un proche aidant ?
- Les reconnaître et les aider
- Prendre soin de soi
- Les services gratuits de l'Association



Samedi 22 octobre 2022 | 10h00
Centre communautaire
526, rue de l'Église



819-606-0076

Société
Alzheimer

CENTRE - DU - QUÉBEC

SOUTIEN PSYCHOSOCIAL
FORMATION
RÉPÉT-STIMULATION
HÉBERGEMENT
Maison Myosotis

L'ABC DE LA MALADIE D'ALZHEIMER

SÉRIE GRATUITE ARRIMAGE

5 ateliers de 1 h 30 chacun, afin d'outiller le proche
aidant à mieux vivre son quotidien.

À compter du 14 septembre sur la plateforme Zoom.

INFORMATION ET INSCRIPTION : 819 604-7711
ou sur alzheimer.ca/centreduquebec





SSIRMRCB BULLETIN

PRÉVENTION 2022

FEUX DE CUISSON

Au Québec, près du tiers des incendies de bâtiments résidentiels débutent dans la cuisine. Ces incendies sont majoritairement causés par des erreurs humaines, des distractions, etc.

Outre les brûlures, de lourdes pertes humaines et matérielles en découlent.

Plusieurs événements malheureux peuvent être évités par de simples gestes préventifs.

- Conservez les articles en papier ou en plastique et les tissus loin des éléments chauffants;
- Gardez des mitaines de four, en bon état, à portée de main, mais à une certaine distance des éléments chauffants;
- Nettoyez régulièrement les appareils de cuisson et la hotte de cuisine. Une accumulation de graisse représente un danger d'incendie.

PRÉCAUTION

- Surveillez toujours les aliments qui cuisent. Utilisez une minuterie;
- Ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron pour faire de la friture, peu importe le type de chaudron. Utilisez une friteuse thermostatique;
- Pour cuire les aliments, utilisez un récipient dont le diamètre est plus grand ou égal à l'élément chauffant sur la cuisinière. Un débordement de nourriture sur l'élément pourrait provoquer un incendie;
- Ayez un couvercle à portée de main. Si ce n'est pas celui du récipient, assurez-vous qu'il peut le couvrir en totalité.



N'ÉTEIGNEZ JAMAIS UN FEU DE CUISSON AVEC DE L'EAU

Même si croyez avoir éteint totalement le foyer d'incendie, faites toujours le 9-1-1 afin que les pompiers procèdent à une inspection méticuleuse de votre cuisine, de vos murs et de votre hotte où habituellement il se loge un peu de graisse de cuisson. N'hésitez jamais à nous appeler.

PRÉVENTION

- Fermez les appareils de cuisson lorsque vous devez quitter la cuisine ou votre domicile;
- Ne rangez pas d'objets dans le four ni sur le dessus de la cuisinière;
- Gardez un extincteur portatif, à portée de main, à quelques mètres de la cuisinière, par exemple à l'entrée de la cuisine, et apprenez à l'utiliser;

NOUS TRAVAILLONS AVEC VOUS, POUR VOUS!!

Je suis toujours présent pour répondre à vos questions, à vos commentaires et à vos suggestions pour améliorer le service de sécurité incendie. N'hésitez pas à communiquer avec moi.

Guy Lemieux, Agent en
prévention incendie
g.lemieux@mrcbecancour.qc.ca





Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ

ATTENTION, NOUS SOMMES DE RETOUR : RALENTISSEZ !

Bécancour, le 11 août 2022 – Le Transport des personnes de la MRC de Bécancour, TPMRCB, est fier de vous dévoiler la campagne de sensibilisation pour la sécurité routière dans les zones scolaires.

L'objectif est d'assurer la sécurité dans les zones scolaires et de rappeler que l'achalandage augmentera bientôt près des établissements scolaires. Les automobilistes sont invités à respecter la signalisation ainsi que les limites de vitesse.

L'ensemble des municipalités de la MRC de Bécancour et de la MRC de Nicolet-Yamaska, affiliées au Centre de services scolaires de la Rivière, seront mises à contribution.

Les transporteurs du réseau scolaire du territoire (Autobus Désilets, Groupe Guévin, Transport scolaire Hélie et Transport Deschaillons) ont déterminé, en partenariat avec TPMRCB, les endroits stratégiques où le rappel de la prudence est de mise. C'est grâce à leur excellente collaboration que nous pouvons compter sur leurs autobus afin d'augmenter la visibilité de notre banderole **ATTENTION, NOUS SOMMES DE RETOUR : RALENTISSEZ !**

La Sûreté du Québec du poste de Bécancour et de Nicolet, par l'entremise de la Sergente coordonnatrice locale en police communautaire, madame Annie Thibodeau, ont corroboré les lieux ciblés. Les policiers effectueront une surveillance accrue aux abords des écoles dans les prochaines semaines.

La Société de l'assurance automobile du Québec, SAAQ, est heureuse de contribuer au financement de ce projet.

RAPPEL – Code de la Sécurité routière

- Article 460 - Conducteur d'un véhicule, a croisé un autobus d'écoliers alors que les feux rouges intermittents étaient en marche ou que le signal d'arrêt était actionné (200\$ plus les frais assortis de 9 points d'inaptitude);
- Article 329 - Nul ne peut circuler à une vitesse supérieure à celle indiquée par la signalisation installée. Dans une zone scolaire, du lundi au vendredi et du mois de septembre au mois de juin, entre 7 h et 17 h;
- Article 410 - Conducteur d'un véhicule routier, ne l'a pas immobilisé pour qu'un piéton engagé ou manifestant son intention de s'engager dans un passage pour piétons puisse traverser (100\$ plus les frais).

– 30 –

Source : Nancy Pépin, directrice
Travail : 819 298-3366 poste 3
Cellulaire : 819 996-5678
Courriel : nancypepin@cgocable.ca
Site internet : www.tpmrcb.ca



Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

 NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SÉCURITÉ

CONSEILS DE PRÉVENTION POUR LES TRAVERSES PIÉTONNIÈRES

PIÉTON ET CONDUCTEUR PARTAGEONS LA ROUTE!

Trois-Rivières, le 25 juillet 2022 – Voici quelques conseils de prévention que nous donnons aux piétons, ainsi qu'aux autres usagers de la route, quant aux règles entourant les traverses piétonnières.

Le saviez-vous?

Chaque jour au Québec, des piétons sont heurtés par un véhicule, principalement en zone urbaine. C'est pourquoi le Code de la sécurité routière prévoit une réglementation afin d'assurer des déplacements sécuritaires. Dans tous vos déplacements sur la route, vous devez être concentrés et vigilants!

Quelques consignes pour votre sécurité :

Être visible

Vous êtes plus à risque dans l'obscurité, car vous êtes moins visibles pour les conducteurs. Portez des vêtements ayant des matières réfléchissantes, cela vous permettra d'être vu par les automobilistes.

Sur le trottoir

En tant que piéton, vous devriez toujours circuler sur le trottoir. S'il n'y en a pas, marchez sur l'accotement dans le sens contraire de la circulation.

Aux intersections

Lorsque vous devez emprunter une intersection, assurez-vous de l'absence de danger et gardez un contact visuel avec les conducteurs pour vous assurer qu'ils vous ont vu. En tout temps, vous devez respecter les feux pour piétons. S'il y a seulement des feux de circulation, vous avez le droit de passage au feu vert ainsi que la priorité en vous engageant sur la chaussée. Au panneau d'arrêt, vous avez la priorité de passage et les automobilistes doivent immobiliser leur véhicule pour vous céder le passage.

Vigilance aux passages pour piétons

Ces passages sont délimités par des bandes jaunes et ils sont indiqués par un panneau. Vous avez la priorité lorsque vous vous y engagez. Les automobilistes et les cyclistes doivent s'immobiliser pour vous laisser passer. Les automobilistes doivent anticiper que vous allez traverser; un excès de 10 km/h peut faire la différence entre la vie et la mort.

Éviter les distractions

L'utilisation d'un cellulaire, que ce soit pour converser, texter ou utiliser Internet, ainsi que le port des écouteurs distraient autant l'automobiliste que le piéton. Il est important de se concentrer sur son environnement.

La ligne d'arrêt pour les automobilistes

Les automobilistes doivent immobiliser leur véhicule avant la ligne d'arrêt, située devant le passage pour piétons. Si toutefois il n'y a pas de ligne d'arrêt, vous devez laisser la voie libre en vous arrêtant avant le passage pour piétons.

Le non-respect de ces règles peut entraîner :- Une amende de 100\$ à 200\$ et des frais judiciaires; - Jusqu'à 3 points d'inaptitude dans votre dossier de conduite.

Poste de la MRC de Bécancour Sûreté du Québec 819 298-2211 www.sq.gouv.qc.ca



L'aide médicale à mourir



*L'État des lieux sur
l'aide médicale à mourir au Québec
Où en sommes-nous ?*

13 septembre 2022 - 18h30 à 20h

Deux possibilités s'offrent à vous : en participation ZOOM ou une projection publique en simultané

Qui peut y avoir droit, dans quelles conditions.

Conférencier

Georges L'Espérance, md et neurochirurgien

Pour plus d'informations contactez l'organisme de votre région

Association des proches aidants Arthabaska – Érable

819-795-3577

Association des personnes proches aidantes Drummond

819-850-1968

Association des personnes proches aidantes Bécancour, Nicolet-Yamaska

819-606-0076

Lien ZOOM : <https://us02web.zoom.us/j/8198501968>

Association des
**PROCHES
AIDANTS**
Arthabaska - Érable

 **appad**
ASSOCIATION DES PERSONNES
PROCHES AIDANTES DRUMMOND

ASSOCIATION DES
**PROCHES
AIDANTES**
BÉCANCOUR - NICOLET-YAMASKA





VENTE • LOCATION • SERVICE • INSTALLATION

- TRAITEMENT D'EAU
- NETTOYEURS À PRESSION
- POMPES ET ACCESSOIRES
- CIRCULATEURS
- RÉPARATION DE MOTEURS

819 752-5563

Sans frais : 800 263-5563

URGENCE
24 h / 7 jours

Licence RBO :
1648-4438-41



VENTES/ADMIN.: 233, de la Grande-Ligne
ATELIER: 111, rue Garand Victoriaville

Nouveau à Lévis

Service de traiteur
Roger et Denyse

Pour tous les événements

- Mariage
- Funérailles
- Baptêmes
- etc

Préparés selon vos besoins

Buffet chaud ou froid

Portions individuelles disponibles

fraîchement préparées ou congelées

Possibilité de livraison

Pour information 819-545-2005 Denyse
819-283-2702 Roger



DÉNEIGEMENT & TRANSPORT

Ferme des Mil Bromes

Déneigement : 450-272-4101 | Transport : 450-524-4103
758, chemin de l'Église, Lévis (Québec) G0X 1S0

Desjardins

Caisse de Gentilly-Lévis- Rivière du Chêne

Siège social

1780, av. des Hirondelles
Bécancour (Québec) G9H 4L7

819 298-2844 • 1 866 298-2844

Télécopieur : 819 298-3011

Courriel : caisse.glrdc@desjardins.com

desjardins.com/caisseglrdc

 facebook.com/caisseglrdc

Centres de services

Deschailons-sur-Saint-Laurent

Fortierville

Manseau

Sainte-Françoise

Saint-Pierre les Becquets



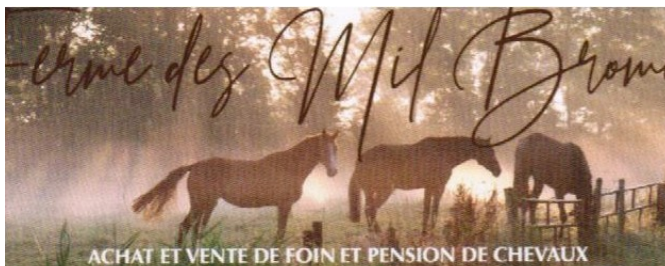

vinexpert
Boutique | Centre de vinification libre-service

Produits et accessoires
pour la fabrication de bières et de vins
Fabrication sur place

819 758-3915

Francis Côté, propriétaire
Cell.: 819 740-1288

1-A, rue de Courval, Victoriaville
info@vinsbieres.com
www.vinsbieres.com



ACHAT ET VENTE DE FOIN ET PENSION DE CHEVAUX

758, CHEMIN DE L'ÉGLISE, LEMIEUX, QC, G0X 1S0
Cell : 450 524-4103 - 450 272-4101 - 450 524-4102
Bertrand ou Jérémie

**VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE SEC
ET FOIN EN BALLES RONDES**

Ferme Mathis et Fils inc.

480 rang des Cyprès

St-Sylvere



Tél. 819-367-3349
Cellulaire 819-751-9045



**Gestion
Joan Marcel**
Processeurs à bois

Tél. : 819 297-2441
Cell. : 819 371-4437

11 480, boul. du Parc-Industriel,
Bécancour (Ste-Gertrude) G9H 3P3

gestionjm@hotmail.com

PILKEMASTER EVO



PROCESSEUR À BOIS

Quand c'est urgent...

composez : 9 . 1 . 1



**AMBULANCE
POLICE
POMPIERS**



Intervenants

Municipalité de Lemieux :

Maire :	Jean-Louis Bélisle	819-283-2004
Conseillers :	Mathieu Bélisle-Dorion	819-283-2041
	Léo-Paul Côté	819-283-2265
	Céleste Simard	819-668-3256
	Martin Blanchette	819-283-2293
	Marc Côté-Sauvé	581-981-1041
	Myriam Bourgault	819-283-2089

Directrice générale et greffière-trésorière:

Caroline Simoneau 819-283-2506
info@municipalitelemieux.ca

Inspecteur municipal :

Jocelyn Dorion 819-283-2164

Inspecteur en bâtiment et en environnement:

MRC Bécancour 819-298-2070

Bibliothèque: Lucie Blanchette 819-283-2184

Incendie ;

Directeur : Sébastien Demers 819-288-5694

Agent prévention: Guy Lemieux 819-288-5694

Âge d'or:

Présidente Charline Boudreau 450-524-4102

Secrétaire: Colette Côté 819-283-2391

Fabrique:

Président Roger Bibeau 819-690-8826

Coordonnateur de la paroisse:
Jean-René Dubois 819-263-2343

Loisirs de Lemieux

Présidente : Céleste Simard 819-668-3256

Vice-présidente : Myriam Bourgault 819-283-2089

Secrétaire : Myriam Bourgault

Administrateurs : Matthieu Auclair 819-806-3060

Patricia Blanchette 819-283-2081

Robert Capistran 819-283-2047

Emilie Garneau 819-352-9068

Charline Boudreau 450-524-4102

8 . 1 . 1

Avant de vous rendre à l'urgence,
consultez un professionnel de la ligne

Info-Santé Mauricie/Centre-du Québec.

Numéros importants

Centre anti-poison du Québec 1-800 463-5060

Tel-Jeunes 1-800 263-2266

Violence conjugale (s.o.s) 1 800 363-9010

Prévention suicide Ligne d'écoute 819-379-9238

Prévention suicide Ligne jeunesse 819-691-0818



Bureau municipal 819-283-2506
530 de l'Église

Fabrique St-Jean-Paul II 819-263-2343
Saint-Pierre-les Becquets

Caisse populaire de Gentilly 819-298-2844
1780 Av. Des Hirondelles
Bécancour

École secondaire Ste-Anne 819-367-2980
111, 7e Avenue, Daveluyville

École Notre-Dame de l'Assomption 819-367-2241
414 Principale, Daveluyville

CLSC de Gentilly 819-298-2144
3689 boulevard Bécancour

CLSC Fortierville 819-287-4442
216 Principale, Fortierville

Service de garde de la Petite école 819-367-2248

Service de Transport adapté 1-886-393-2134

Ambulance 911